

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **75 (1939)**

Heft 41

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *La loi vaudoise sur l'assistance. — Ce qui se dit. — Aux institutrices. — Dans les sections : Vevey ; Lausanne.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Cours de gymnastique. — Convocation.* — NEUCHÂTEL : *Notre assemblée générale.*

PARTIR PÉDAGOGIQUE : ROBERT JAQUET : *Les leçons de pédagogie d'un manuel de lecture américain.* — *** *A propos du travail éducatif suédois.* — Réd. : *Nouveau choix de textes.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

LOI VAUDOISE SUR L'ASSISTANCE PUBLIQUE

La nouvelle Loi vaudoise d'assistance publique entrera en vigueur le premier janvier prochain. La grande innovation qu'elle apporte, c'est l'assistance au lieu de domicile, et non plus par la commune d'origine. En outre elle apporte un progrès dans les questions de prévoyance sociale et de protection de l'enfance. C'est à ce dernier titre qu'il est bon d'en faire mention dans l'*Educateur*.

L'article 6 de la loi précise certaines obligations de l'Etat qui doit prendre toutes mesures propres à éviter le recours à l'assistance : faciliter à la jeunesse le choix d'une profession, développer l'enseignement ménager, chercher à procurer du travail aux nécessiteux, prendre des mesures contre les parents qui par des fautes diverses mettent le sort de l'enfant en péril ; lutter contre l'alcoolisme, la tuberculose et toutes causes de paupérisme, encourager les œuvres de secours mutuels, les caisses de retraite et faire œuvre de réadaptation par la création d'une colonie de travail.

Pour ce qui concerne la protection de l'enfance, les autorités communales de tout ordre ont le devoir de signaler au Département de l'intérieur les cas où une intervention s'impose. Si l'enfant ne peut être maintenu dans sa famille, il est placé dans une autre famille, un orphelinat ou une maison d'éducation. La surveillance des enfants placés hors de leur milieu familial s'exercera dorénavant non plus seulement jusqu'à l'âge de 7 ans, mais jusqu'à 15 ans. Tous les enfants placés doivent être inscrits dans les quinze jours et soumis au contrôle de la dame inspectrice ou de la Commission d'assistance.

Enfin un tuteur pourra dès maintenant être chargé de plusieurs tutelles ; il aura droit à une rémunération, selon tarif officiel, correspondant aux charges effectives de sa fonction. On aura ainsi des tuteurs qui pourront consacrer plus de temps que des aides-conseillers bénévoles aux enfants qui leur sont confiés.

L'esprit de compréhension et de bonté dans lequel cette loi nouvelle a été mise sur pied nous est un garant de l'importance qu'on accorde à la question « enfants malheureux » dans le canton de Vaud.

L. Cz.

(D'après un article de Maxime Reymond dans la *Feuille d'avis de Lausanne*.)

CE QUI SE DIT

Le Département de l'intérieur du canton de Vaud, sur préavis du Département fédéral, a décidé la *vaccination antivariolique obligatoire* pour le personnel enseignant de toutes les écoles, les enfants des écoles primaires, secondaires et privées. Des séances spéciales de vaccination seront organisées par les autorités.

Durant l'hiver dernier, l'œuvre des *cuisines scolaires lausannoises* a servi 31 883 repas ; le prix de revient d'un repas est de 36,51 cent.

Par suite de nombreux avantages qu'il comporte pour une administration militaire, les collèges de la Veveyse, à Vevey, de Clarens et de Collonge, à Montreux, ont été métamorphosés en hôpitaux. Les classes ont dû élire domicile ailleurs, souvent dans des locaux de fortune.

AUX INSTITUTRICES

Notre réunion habituelle de fin d'année aura lieu le samedi 2 décembre, à 15 h. 30, à la Clé, Foyer féminin, rue de Bourg. Venez nombreuses ; les temps troublés que nous vivons ne doivent pas nous empêcher de témoigner amitié et reconnaissance à Mme Patthey, notre représentante au C. C., pour le travail qu'elle y accomplit pendant toute l'année.

Que les fidèles invitent d'autres collègues à les accompagner, et inscrivez-vous à l'avance, par carte, à Mlle Chamot, institutrice, Chailly-sur-Lausanne.

DANS LES SECTIONS

Vevey. — Que peuvent bien devenir, dans le désarroi actuel, les sections S. P. V. ? Dorment-elles ? vivent-elles ? on ne le sait trop. Beaucoup de jeunes maîtres restent mobilisés, des classes se surchargent, on entasse les élèves parce que les remplaçants manquent ou parce qu'il faut « économiser ». Trois fois hélas ! tout ce qui a été entrepris depuis des années pour l'amélioration de l'ensei-

gnement se trouve remis en question ou détruit en un clin d'œil.

A Vevey même, pas d'entassement, mais grand remue-ménage. Le Collège de la Veveyse ayant été choisi par l'autorité militaire comme établissement sanitaire, les vingt classes qui y travaillaient, les Cours professionnels, les Cuisines scolaires ont dû être transférés dans d'autres locaux. Ce déménagement ne fut pas une mince affaire, mais, cahin-caha, le travail s'organise. On voudrait espérer que ce ne soit pas pour longtemps. Les locaux de fortune qui sont devenus des salles d'école n'ont pas tous les qualités requises pour un tel emploi : salles trop grandes, sises dans tous les coins de la ville, plains-pieds mal éclairés et pas trop sains, etc., etc. A la guerre comme à la guerre ! ne nous plaignons point si rien de plus grave ne nous atteint.

Le Chœur mixte du Corps enseignant, qui avait repris ses répétitions en mai et préparait pour l'automne une audition intéressante, ne s'est pas remis au travail depuis la rentrée de septembre. Trop de maîtres sont sous l'uniforme. Il nous resterait la ressource de chanter en chœur de dames... Mais après avoir chanté pendant tant d'années en chœur mixte, l'enthousiasme manque pour reprendre des œuvrettes en voix de femmes. Il faut attendre, sans plus.

La Section S. P. V. aurait dû se réunir en septembre pour écouter le Rapport sur la Préparation de l'enfant à sa future vie de citoyen. Ce rapport est-il né ? Où repose-t-il ? En fait de « devoirs civiques », chacun est à son poste, hommes comme femmes, filles comme garçons. Le sabreur de peuples aux aguets derrière la frontière a galvanisé les volontés et nul ne parle de fossé ou de défaitisme.

Restent les conditions économiques menaçantes, les hausses de prix inéluctables devant lesquelles fondront des traitements qui déjà ne permettaient pas les dépenses somptuaires. A chaque jour suffisant sa peine, il faut rester confiant et éviter de gâcher ses forces vives, en se « rongant les sangs » sur l'avenir. L. Cz.

Lausanne. — *Compte rendu de la conférence M. Reymond.* — Après une courte séance administrative, présidée par M. Rostan, une nombreuse assemblée a écouté avec une grande attention et le plus vif intérêt une remarquable conférence de M. Marcel Reymond, ancien instituteur, licencié ès lettres modernes, bibliothécaire à la bibliothèque cantonale et universitaire, ancien élève de la Sorbonne et de l'Ecole des Chartes. Développant le sujet : « Aspects de la philosophie », M. Reymond, qui joint à une vaste érudition une rare puissance de pénétration, parle un langage châtié dont l'étonnante souplesse est particulièrement propre à exprimer les idées les plus subtiles, les plus générales, les plus abstraites. Certes, la nature et la richesse du sujet traité exigent de l'auditeur une attention soutenue, mais la parfaite ordonnance et la clarté de l'exposé font qu'à écouter

M. Reymond le temps passe bien vite. Le conférencier brosse un panorama de la philosophie, il en montre l'ensemble et l'unité, et sa place dans la vie. La philosophie a sa raison d'être, elle tâche de satisfaire une noble curiosité. Elle répond à un besoin, c'est pourquoi on peut faire de la philosophie sans s'en douter, comme M. Jourdain faisait de la prose. Enfin, on accède à son domaine par différentes voies. Sur le terrain de l'action, par exemple, notre responsabilité, même limitée, engagée par nos actes, pose le problème philosophique du libre-arbitre. D'autre part, quelle est la nature de nos sentiments, comment naissent-ils, quel est le rythme de leur évolution, leur loi d'attraction ? Enfin, dans le domaine de la connaissance, chaque discipline du savoir pose des problèmes philosophiques, par exemple la nature et l'origine des notions mathématiques, leurs rapports avec la réalité extérieure. Ainsi, par l'action, le sentiment, la connaissance, comme par trois avenues, on est conduit à la pensée spéculative ainsi définie par M. Reymond : « La philosophie est le prolongement, mieux : l'approfondissement de toutes les activités humaines : connaissance, affectivité, volonté ou action. Elle est réflexion sur nous-mêmes, sur l'univers, et notre destin, prise de conscience de la réalité (dont nous sommes partie intégrante) ; elle exprime le désir de l'homme (pas seulement de son intellect, de son être cérébral) de se comprendre lui-même comme partie d'un univers qui le déborde de toute part. Bien que la philosophie débute par des analyses, elle vise une synthèse totale de la connaissance, du sentiment et de l'action, du moi et du non-moi. »

Le présent compte rendu ne visant nullement à être un résumé, nous ne ferons que mentionner les principaux points développés par le conférencier : Les domaines respectifs de la science et de la philosophie, l'un comme enveloppé dans l'autre, contigus et s'interpénétrant, la recherche philosophique étant plus franchement désintéressée que celle de la science, moins liée à la pratique. La philosophie englobe dans son champ d'étude non seulement l'objet à connaître mais encore le sujet connaissant et se demande quelle est la nature, le rôle et la valeur de la perception. D'où l'importance de la théorie et critique de la connaissance (Kant). Et M. Reymond de passer en revue les faces de cette question fondamentale, ce qui revient à dire les positions, évidemment diverses, prises par les philosophes à l'égard de ce problème ; on peut considérer en effet que le sujet connaissant dépend, dans son activité et sa structure, de l'objet : il est la fonction de la variable objet. « La vérité est une position fonctionnelle de la pensée en face du donné » (M. Arnold Reymond). « Connaître,... c'est déterminer cette relation (de l'objet et du sujet) avec plus de précision. » (M. Henri Miéville.) D'autre part, la représentation de l'objet, sinon l'objet lui-même, est fonction du sujet connaissant, pris com-

me variable. D'où la question : « Quelle est la part réciproque de l'esprit et de son objet dans la connaissance ? » Au reste le problème de la connaissance et les questions connexes qu'il soulève n'est pas épuisé par l'effort des diverses doctrines : Empirisme (Bacon, Stuart Mill), rationalisme (Descartes, Spinoza, Leibnitz), criticisme (Kant) qu'elles optent pour la thèse du réalisme ou celle de l'idéalisme. Ensuite se pose la question de la portée universelle du jugement vrai, qui mérite cette qualification s'il est intrinsèquement cohérent, en accord avec nos représentations, nos perceptions, valable enfin aussi bien pour d'autres que pour moi, ce qui confère au jugement une valeur objective. L'étude de ce point amène le conférencier à faire cette remarque d'une valeur particulièrement utile actuellement : « Une véritable société des esprits repose sur une commune participation au vrai, et ne ressemble en rien à une société où l'on est enrôlé au service d'une idéologie. »

Parlant de la classification des sciences, M. Reymond rappelle la classification d'Auguste Comte. Il distingue les sciences de faits et de lois (sciences mathématiques, physique, chimie, biologie, psychologie, sociologie) ; les sciences normatives : logique, esthétique, morale. Il les définit, en explique les méthodes, délimite leur domaine et expose leurs moyens d'investigation. Ainsi, la logique d'Aristote, logique de concepts emboîtés les uns dans les autres et dont l'ensemble forme la pyramide du savoir, se distingue de la logique moderne : logique de la relation, de la fonction, qui part de l'acte même de la pensée, le jugement, formulé en une ou plusieurs propositions. Quant à l'épistémologie, elle porte son effort sur l'analyse critique des sciences, la discussion de leur portée, l'interprétation de leurs résultats. Elle a tissé un lien solide entre science et philosophie. Elle doit beaucoup aux travaux de Boutroux, Mach, Russel, Brunschvicg, Meyerson, et surtout aux puissantes analyses de H. Poincaré. D'ailleurs, de toute part, la science moderne rencontre des problèmes philosophiques : durée et simultanéité, relativité du mouvement, causalité, déterminisme, manifestation discontinue de l'énergie, perception du monde extérieur.

Et. D. (*A suivre.*)

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

COURS DE GYMNASTIQUE POUR LE CORPS ENSEIGNANT

La leçon hebdomadaire de culture physique reprendra le mardi 21 novembre à 17 h., à l'école du Mail, sous la direction de notre collègue Ls Sauthier.

Espérons que de nombreux collègues seront au rendez-vous. Que les aînés ne craignent pas de s'aligner ; tout est prévu pour que personne ne soit surmené. Ce cours sera des plus salutaires à tous les participants.

L. S.

CONVOCATION

Les membres de l'U. I. P. G., section des Messieurs sont convoqués en

Assemblée générale

jeudi 23 novembre à 15 h. Café de la Terrasse. Longemalle.

Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal.

2. Communications du Comité.

3. Insuffisances de certains bâtiments scolaires.

4. Propositions individuelles.

Le Comité.

N. B. — En ce qui concerne nos versements en faveur de la Caisse cantonale de secours, il est bien entendu que nos membres n'inscrivent pas leur don sur les listes déposées en banque, mais l'adressent au compte de chèques de la section I-2658.

NEUCHÂTEL

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (suite)¹

Après une courte récréation, c'est la séance administrative. M. Berner rappelle d'abord le souvenir des sociétaires décédés au cours de l'année : Lucie Grize, institutrice à Wavre, Ulysse Matthey, membre d'honneur de la S.P.N. et Louisa Méroz, au Locle, enlevée à l'affection de ses sœurs, Mlles Marguerite et Charlotte Méroz, nos collègues, à qui nous adressons, au nom de l'assemblée, l'assurance de notre vive sympathie.

Le procès-verbal de la séance du 16 octobre 1938 est lu et adopté puis M. Berner annonce que le Comité central a pris acte avec de très vifs regrets de la démission, pour cause de santé, de M. Georges Stroele, secrétaire-correspondant du Bureau central depuis 1920. Il rappelle la féconde et remarquable activité du démissionnaire au sein du comité directeur de la S.P.N., dans la Romande et dans plusieurs organes importants de l'instruction publique. M. Berner ajoute que le comité central, en témoignage de reconnaissance et d'estime a, dans sa séance du 9 septembre, nommé M. Stroele, membre d'honneur de la S.P.N.

Cette décision est accueillie par des applaudissements chaleureux, reflets des sentiments de gratitude de l'assemblée envers celui qui, pendant 40 ans, a mis au service de la S.P.N. sa belle intelligence et la plénitude de son dévouement.

Car c'est bien avant d'être appelé par Fritz Hoffmann au secrétariat central, en 1920, que M. Stroele donna des preuves d'un intérêt très vif pour toutes les questions rentrant dans le domaine de notre association. Très tôt, dans la section de Neuchâtel, il collabore avec

¹ Voir *Bulletin* du 11 novembre 1939.

F. Hoffmann à défendre les intérêts du corps enseignant tant moraux que matériels. Ce qui lui vaut d'être désigné, en 1911, comme rapporteur devant l'assemblée générale de la S.P.N., sur le problème de la préparation du corps enseignant. Relisez ce rapport remarquable ; il est encore de saison ; il n'y a rien à changer à bien des pages qui peuvent toujours servir de credo à la S.P.N.

En 1920, au Congrès de Neuchâtel, M. Stroele occupe de nouveau la place de rapporteur et traite de l'équivalence des brevets dans la Suisse romande. Il défend avec le brio et la logique qui lui sont propres des conclusions auxquelles les législateurs romands ne paraissent pas avoir accordé une attention exagérée.

La même année, il devient le collaborateur intime du président central en se chargeant du secrétariat de notre organe directeur. Dans cette tâche qu'il remplit jusqu'au printemps de 1918, c'est-à-dire jusqu'au moment où la maladie lui interdit toute occupation, M. Stroele a fourni une somme de travail énorme et avec une aisance qui relèvent de sa vaste culture scientifique, d'une parole et d'une plume faciles. Ses rapports, sa correspondance dont on a pu si souvent admirer la belle tenue ne souffraient aucun retard. Même ponctualité aux séances ; M. Stroele était toujours à son poste. Courtois et mesurant sa pensée, il avait tout du parlementaire ; aussi fut-il souvent appelé à représenter notre association et à accompagner le président dans les multiples démarches qui grèvent cette charge. Jamais M. Stroele ne se dérobaux tâches qui lui étaient proposées. Quand il s'agissait de la défense de l'école ou de l'intérêt de ses pairs, il ne reculait devant aucun sacrifice de son temps ou de ses aises.

Et, ce n'est pas tout, de 1932 à 1936, M. Stroele est suppléant du Bureau de la Romande dont il devient membre après le décès de William Baillod. Il est encore délégué de la « Neuchâteloise » au Comité central romand.

Depuis nombre d'années, il est membre de la Commission des études de l'Ecole normale cantonale, de la Commission consultative de l'enseignement primaire, du comité de l'Exposition scolaire permanente et administrateur de la Caisse de prévoyance du Corps enseignant de la ville de Neuchâtel.

C'est dire assez ce que la S.P.N. et l'école doivent à M. Stroele et combien il mérite le modeste hommage qui lui est fait.

En terminant, M. Berner souhaite un repos bienfaisant à notre nouveau membre d'honneur, puis lui offre une gerbe de fleurs en attendant de pouvoir lui remettre, dans le cadre du Comité central, le diplôme traditionnel.

M. Stroele, très ému, remercie l'assemblée et fait des vœux pour la prospérité de notre association qu'il a si généreusement servie.

Après cette touchante manifestation, le président communique à l'assemblée les mesures prises par l'Etat en ce qui concerne les traitements des fonctionnaires mobilisés et celles qui sont envisagées pour les réductions de traitements, en 1940. Les membres de la S.P.N. ont déjà été renseignés sur cet objet par la voie du *Bulletin* (N° du 4 novembre).

M. *Berner* ajoute que le C. c. a examiné la question dans sa séance du 21 octobre. Il a décidé de prendre acte des projets de réductions qui frapperont nos traitements tout en demandant à l'Etat de resserrer les mesures destinées à éviter le renchérissement de la vie et d'apporter des allègements à certaines situations de famille.

M. *Philippe Bourquin*, parlant au nom de ses collègues de la Chaux-de-Fonds, fait opposition à la décision du C. c. Ce n'est pas, dit-il, au moment où le coût de la vie augmente qu'il faut diminuer les moyens d'existence des fonctionnaires. Ceux-ci ont fait largement leur part dans le rétablissement des finances de l'Etat. Il faut atteindre maintenant ceux qui ont bénéficié de circonstances favorables ; il faut frapper certains contribuables, médecins, hommes d'affaires, industriels, financiers qui jouissent de mansuétudes fiscales inadmissibles.

Il propose, en conséquence, que le C. c. fasse toutes démarches pour que les traitements des fonctionnaires et membres du corps enseignant ne soient pas frappés d'une nouvelle réduction.

M. *J.-H. Perrenoud* s'étonne que le prix maximum de fr. 15.— par quintal fixé pour les pommes de terre soit dépassé partout. S'il en est ainsi pour les autres articles dont le prix est réglementé, le coût de la vie montera, comme dans la précédente guerre, dans des proportions désastreuses pour nos gains.

M. *Berner*, se rapportant à une circulaire du Département des finances, fait remarquer que le prix de fr. 15.— dont il vient d'être question, s'entend pour de la marchandise prise chez le producteur. Il y a lieu d'y ajouter les frais de transport, ce qui amène le prix normal des pommes de terre à fr. 19.— par 100 kg. La même circulaire admet une augmentation de 20 % sur les étoffes par rapport aux prix du mois d'août.

M. *Julien Rochat* serait d'accord de revenir sur la décision prise par le C. c. dans sa dernière assemblée, vu que, depuis lors, les prix ont évolué dans des proportions qui ne nous permettent plus d'envisager de nouveaux sacrifices.

M. *Max Béguin* explique le jeu de certains spéculateurs campagnards qui préfèrent garder leurs produits plutôt que de les livrer au tarif fixé par le contrôle des prix.

La proposition de M. Bourquin est alors soumise à votation; elle est acceptée par 27 voix contre 18 en faveur de celle du Comité central.

Et l'on se sépare avec un brin de perplexité.

J.-Ed. M.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LES LEÇONS DE PÉDAGOGIE D'UN MANUEL DE LECTURE AMÉRICAIN ¹

M. Dévaud, dont nous connaissons un excellent ouvrage sur la lecture silencieuse, nous décrit cette fois l'effort immense accompli en Amérique pour doter les écoles primaires de manuels de lecture. Le lecteur européen ne peut retenir un sursaut d'étonnement devant l'ampleur du catalogue. Qu'on en juge : trois plaquettes pour commençants, six volumes de lectures courantes, deux volumes de lectures littéraires, sept Guides des maîtres et sept cahiers d'exercices pour les élèves, sans compter les volumes de lectures privées auxquels se réfèrent les conseils des guides et les exercices des cahiers.

On reconnaît bien vite, en parcourant la description de ces ouvrages, que la lecture prend, dans les programmes américains, une place bien plus importante que dans les nôtres. Si les premiers manuels se rapprochent beaucoup des procédés de la méthode globale, les suivants sont conformes aux directives élaborées en 1924, aux Etats-Unis, par le Comité national pour le développement de la lecture scolaire ; il s'agit d'exercer trois aptitudes : 1. l'aptitude à s'instruire personnellement par la lecture ; 2. goût et intérêt à lire ; 3. entraînement et habileté à lire d'une lecture intelligente, rapide et profitable.

Learn to read to read to learn, apprendre à lire et lire pour apprendre, telle est la formule. D'où la nécessité de développer chez l'enfant, en face du texte, une attitude active et intelligente. En Europe, nous l'appelons une attitude critique. L'incontestable mérite de ces Cathedral Basic Readers, tel est le titre général de l'œuvre, c'est d'avoir su trouver, dès l'apprentissage de la lecture, les moyens propres à stimuler l'activité du lecteur, d'avoir multiplié les questions, les jeux, d'avoir compris l'immense bénéfice pour l'esprit qu'apporte la vérification coordonnée des notions acquises par la lecture.

Les enfants d'ailleurs ne doivent pas aborder d'abord le texte qu'on leur propose. Tantôt l'examen d'une gravure doit leur donner envie d'en savoir davantage, tantôt l'observation directe d'un fait naturel et social provoque des questions auxquelles répond la lecture choisie, tantôt c'est au maître qu'il appartient de susciter au préalable l'intérêt de ses élèves pour telle question. On lit pour apprendre.

Les exercices (questions, mise en ordre de phrases détachées du texte, phrases incomplètes, devinettes, emplois de termes) permettent

¹ *Les leçons de pédagogie d'un manuel de lecture américain*, E. Dévaud. Payot et Cie.

aux enfants d'utiliser les notions de toutes sortes qu'ils viennent d'acquérir. M. Dévaud a eu l'heureuse idée de donner la description complète de certains exercices et l'on est plein d'admiration pour l'ingéniosité déployée par les pédagogues américains. Oserais-je dire, pourtant, que leur zèle à s'ingénier les a fait tirer d'historiettes assez courtes des séries d'exercices capables de lasser, je crois, l'intérêt d'un enfant ? Cette remarque ne vaut d'ailleurs que pour les exercices des degrés inférieurs, car les autres sont fort bien conçus.

Les maîtres américains ont reconnu l'inutilité de l'exercice qui consiste à immobiliser sur un texte trente enfants écoutant la lecture d'un camarade. Aussi, ne font-ils prendre connaissance du texte que par la lecture silencieuse. Ce n'est qu'au moment où le morceau est connu qu'un élève est appelé, face à la classe, à le lire à haute voix.

Histoire, sciences naturelles et physiques, géographie, éducation sociale, morale, enseignement civique et national, enseignement technique, — et j'en passe — toutes ces notions viennent enrichir la « leçon de lecture ». Le livre est encyclopédique.

Si dans certains degrés, on propose aux enfants une suite de morceaux détachés que l'on abordera, chacun à son heure, sans se soucier de leur ordre, le livre des degrés supérieurs, au contraire, se présente comme une *unité*. Les rapports entre ses diverses parties — que les exercices font découvrir — exigent alors une lecture suivie.

Voici quel sont les thèmes de ces différents manuels :

1^{er} degré. L'avant-premier ; 68 mots, correspond à un syllabaire. Le Premier ; lecture globale avec gravures.

Livre I. Animaux favoris, jeux, jouets. Animaux et oiseaux du dehors. Drôleries. Petits travailleurs. * Amour de Dieu pour nous. Vieilles légendes.

2^e degré. *Livre II.* Grands et petits travailleurs.

Livre III. Bonnes histoires de partout. * Amour et prière. Au dehors. Grands et petits travailleurs. Contes de fées. Histoires de fées. Histoires de héros.

Livres pour lectures complémentaires (correspondant aux degrés 1 et 2).

Number stories. 3 vol. d'histoires qui posent des problèmes de calcul. Pour les comprendre et les goûter, il faut résoudre ces problèmes qui correspondent au programme des trois premières années.

Health stories. 3 vol. Conseils d'hygiène.

Science stories. 3 vol. Notions scientifiques qui ne sont abordées qu'après une observation personnelle d'un phénomène.

Art stories. 3 vol., enrichis de magnifiques illustrations, assure M. Dévaud, qui essaient d'attirer l'attention sur la beauté.

Social studies. 4 vol. : 1. La famille de Pierre. 2. Les amis de David à l'école. 3. Les voisins de Suzanne. 4. Centre ville.

3^e degré. Livre IV. *Les vertus que Dieu aime. Le monde du dehors. Petits citoyens américains. Enfants d'autres pays. Histoires que tout le monde doit connaître. Travailleurs pressés à leur travail. Héros fameux d'autrefois. Fêtes religieuses et patriotiques.

Livre V. Routes du ciel et de la terre. *Action catholique. Jeunes citoyens américains. Plus les autres thèmes déjà traités dans le volume IV.

Livre VI. Reprend les thèmes du volume V.

Les exercices proposés peuvent se résumer dans une directive : « Amener les jeunes à réfléchir, à prendre une position personnelle à l'égard du contenu d'un texte, à ne pas se laisser abuser par le préjugé : ce qui est imprimé est vrai. »

En dépit d'une abondance qui nous semble excessive et d'une manière un peu simpliste de motiver certains événements (nous songeons au récit où l'on narre l'invention de la poterie aux temps préhistoriques), ces manuels de lecture tentent de résoudre un problème qui préoccupe toujours les éducateurs. Les écoles nouvelles, quoi qu'en dise M. Dévaud qui ne semble ni les aimer ni les avoir bien comprises, se sont préoccupées, elles aussi, de la formation du jugement. Par l'adaptation de ces volumes à notre mentalité, elles acquerront un instrument précieux de méthode active.

Mais tout n'est pas dans le livre. Il faut souhaiter qu'à côté des heures dévouées aux exercices, les écoliers américains ont encore le temps de s'entretenir avec leurs maîtres, d'exercer oralement leur sens linguistique, de jouir en commun d'une lecture. Car la lettre est morte...

Robert JAQUET.

A PROPOS DU TRAVAIL ÉDUCATIF SUÉDOIS

Au cours d'un beau voyage d'été en Suède, nous avons pu entrer en relations avec la direction des grandes fédérations d'abstinence et de l'Union des Coopératives, à Stockholm.

Le travail éducatif en Suède est, comme on le sait, très développé. Un travail social et culturel approfondi ne se conçoit pas, dans ce pays, sans un sérieux effort éducatif. Dès qu'il s'agit surtout d'exercer une influence sur l'opinion publique à l'égard de grandes questions sociales, il est nécessaire de s'appliquer à l'éducation des masses. Celui qui est appelé à travailler à la solution de ces graves questions sociales ne peut limiter son intérêt à une seule

* Les thèmes précédés de l'astérisque ne se trouvent que dans l'édition catholique des manuels. Leur rédaction n'est pas toujours exempte d'une certaine fadeur saint-sulpicienne.

question. Il faut qu'il réalise le contact entre le problème dont il s'occupe particulièrement et d'autres questions utiles. Un mouvement populaire ne doit rien avoir de sectaire s'il ne veut pas s'exposer à des échecs dangereux.

C'est pour cette raison que tous les grands mouvements sociaux en Suède, mouvement abstinent, ouvrier, religieux, travail parmi la jeunesse, ont eu recours à l'éducation populaire. Lors des grandes réunions des fédérations abstinentes, dans leurs cours destinés aux instituteurs et à la population, les questions de culture populaire jouent un grand rôle.

En 1902 déjà commence une nouvelle forme de travail culturel : *le cercle d'études*. Le premier fut fondé à l'Université de Lund. L'apôtre de la sobriété en Suède, le pasteur Per Wieselgren, ne pensait-il pas déjà, il y a un siècle, à conduire son peuple à la liberté par l'éducation. — En 1933-1934, il y avait en tout 2770 cercles avec 34 000 membres qui avaient tenu 45 000 réunions.

Quelques groupements sont de simples cercles de lecture comme ceux que nous aimons à voir fonctionner dans nos Foyers pour tous. Ils représentent une combinaison d'intérêts sociaux et littéraires. Au centre, il y a le livre et il est réjouissant de constater combien les intérêts littéraires sont nombreux et variés. D'autres cercles sont, de façon très marquée, des cercles *d'étude*. Leur but principal, c'est la transmission des connaissances. Que, pour ces cercles aussi, le livre ait une grande importance, on le voit par le fait que la plus grande partie des cercles possèdent une bibliothèque. Celles-ci sont, en vertu d'une loi spéciale, appuyées par l'Etat et traitées sur le même pied que les bibliothèques communales. On rencontre de petites villes avec 3 ou 4 bibliothèques. Dernièrement, des efforts ont été faits pour assurer la coopération de toutes ces bibliothèques. Les plus importantes fédérations d'abstinence possèdent plus de 2400 bibliothèques avec 800 000 volumes.

Les matières dont on s'occupe dans les groupes d'étude sont très diverses. Des 2770 cercles d'étude que nous avons mentionnés, 54 s'occupent exclusivement de la question de l'alcool, c'est-à-dire qu'à l'aide de livres et de « lettres d'enseignement », ils s'efforcent à s'assimiler les principes et les faits relatifs à la lutte contre l'alcool.

Mais ces cercles d'étude s'occupent aussi de toutes sortes d'autres matières : les questions sociales, économiques, linguistiques, littéraires sont au premier plan. Par contre, les mathématiques, la géographie, la psychologie, les sciences naturelles passent à l'arrière-plan, ce qui est naturel, puisqu'elles représentent davantage des sciences qui s'acquièrent à l'aide du livre. Plus de 400 cercles s'occupent de questions pratiques, direction d'une société, comptabilité.

travaux manuels, sténographie, dactylographie, jardinage, questions agricoles, etc. Au cours de l'année 1933-34, on comptait 180 cercles de chant et 138 cercles de musique. Les loges de Bons-Templiers tout spécialement s'intéressent à ce travail. On trouve parmi elles également 300 cercles théâtraux.¹

Pour faciliter le travail des cercles d'étude, il est indispensable de former des *directeurs de cercles* et des *bibliothécaires*, et cela par le moyen de cours spéciaux.

Nous voulons mentionner ici les cours par correspondance. L'initiative en revient à l'Union des sociétés suédoises de consommation. Nous avons pu nous renseigner à ce sujet à la source même, à Stockholm. Nous avons reçu également un rapport du D^r Ragnar Lund, sur l'enseignement par correspondance coopératif et huit lettres imprimées sur la question de l'alcool.

Grâce à ces cours, la direction de la Fédération des Sociétés de coopérative a pu former ses employés et offrir à ceux de ses membres qui font partie de groupes coopératifs, des éléments de culture. Mais, au cours des années, l'école par correspondance de la coopérative a été mise de plus en plus à contribution par d'autres fédérations, par des sociétés de culture populaire, par des fédérations de jeunesse, des syndicats et des sociétés d'abstinence. Aujourd'hui, l'école par correspondance de la coopérative est une grande organisation qui prend une place d'honneur dans le travail culturel suédois. De 1919 à 1936, plus de 100 000 élèves se sont inscrits et 70 000 personnes ont participé également à cette étude dans les cercles d'étude affiliés ou alliés.

Les cercles ont parfois de la peine à trouver des directeurs pour leurs besoins si variés, ils recourent alors aux cours par correspondance auxquels participent également beaucoup d'isolés. Les groupes intéressés et les isolés reçoivent, lorsqu'ils s'annoncent pour le cours, les leçons imprimées prévues pour la discipline qu'ils ont choisie. Ils étudient une lettre après l'autre et envoient les réponses aux questions posées et aux tâches prescrites. Quelques jours plus tard arrive la lettre de réponse avec les indications, les conseils et les rectifications du maître.

Les groupes reçoivent pour chacun de leurs membres le matériel nécessaire. Les participants peuvent ainsi s'exercer à la maison à la solution des tâches données et dans les groupes on discute à fond les différentes réponses, les textes, les objections, les questions. Qu'on se représente ce que serait chez nous un cours par correspondance sur l'instruction civique !

Pour décharger la direction centrale, les cercles ont reçu aussi

¹ Dont l'initiateur a été l'actuel ministre des affaires étrangères, M. Richard Sandler.

le matériel sans que les réponses aux questions posées par les leçons imprimées doivent être renvoyées. C'est alors le maître ou le directeur du cercle d'étude qui a la tâche d'examiner les réponses. En 1934, 400 cercles de maîtres ont pu être organisés. La direction des cours techniques est particulièrement difficile. Ajoutons pour montrer tout le sérieux de cet enseignement que 30 ingénieurs diplômés se sont occupés à préparer des leçons.

Les cours par correspondance ont été utilisés, petit à petit, par un très grand nombre d'institutions et de fédérations. C'est ainsi que la société culturelle des ouvriers a organisé 400 écoles par correspondance dans autant de cercles d'étude. On compte dans l'ordre des Bons-Templiers 160 cercles qui travaillent en connexion avec l'école par correspondance de la coopérative. Des syndicats et des fédérations de fonctionnaires s'intéressaient aussi à la nouvelle méthode de travail. Sur demande, l'école par correspondance prépare un cours pour une discipline spéciale qui présente pour l'une ou l'autre organisation un intérêt particulier. C'est ainsi que, avec la collaboration de spécialistes, on a préparé pour les sociétés d'abstinence un cours sur la question de l'alcool, il a été imprimé, il contient beaucoup de devoirs et d'illustrations et a été employé par plus de 400 cercles. On peut considérer comme réjouissant que tant de cercles et de fédérations, même en dehors du mouvement abstinent, s'intéressent à la question de l'alcool. En outre, ces cours de l'école suédoise par correspondance sont une contribution précieuse au travail culturel et montrent une fois de plus qu'un peuple libre est en état, par ses propres forces, de satisfaire en un temps troublé à ses besoins culturels. ***

NOUVEAU CHOIX DE TEXTES

Plusieurs collègues nous ont exprimé le regret de n'avoir pas trouvé dans l'*Educateur* de ces derniers mois un choix de textes assez grand à leur gré. Nous pensions que nous avions publié un nombre de morceaux en prose et en vers suffisant pour un certain temps et que nous pouvions dès lors consacrer à d'autres sujets la place prise par ces fragments littéraires.

Toutefois, la remarque de nos collègues nous a causé un vif plaisir en nous prouvant que notre recherche de textes n'avait pas été vaine.

Nous nous proposons, dans les numéros qui vont suivre, de présenter de nouvelles séries de textes en les ordonnant par sujet. C'est ainsi qu'une première série aura pour thème général : *Les couleurs*. Dans la plupart des morceaux précédemment publiés, nous nous sommes efforcé de présenter des *notations d'actions* ; l'élément principal du vocabulaire utilisé étant le *verbe*.

Les séries en cours seront le plus souvent composées de *descriptions* ; l'élément principal étant *l'adjectif qualificatif*.

Les travaux auxquels pourront donner lieu ces textes sont de tous ordres. On arrivera à enrichir le vocabulaire en partant des notations de couleurs simples : ce qui est bleu, ce qui est vert, etc. Puis la notion de nuance : pâle, foncé ; celle d'éclat ou d'absence d'éclat : clair, vif, ardent... terne, sombre ; puis ce qui concerne la diversité des teintes : panaché, bariolé, etc.

Prenant comme base les morceaux proposés, on pourra faire de nombreux exercices de rédaction en utilisant tous les procédés dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. Pour donner à ces nouvelles séries de textes toute l'ampleur désirable, nous sollicitons le concours de nos collègues. Qu'au hasard des lectures on note les fragments intéressants et qu'on les envoie à la Rédaction. Tous y trouveront profit.

Si par ailleurs certains peuvent nous indiquer les exercices qu'ils ont composés à propos d'un texte, ils nous rendront service.

Je recevrai avec plaisir des envois sur *les couleurs, les sons, les odeurs* pour le travail en préparation. (Réd.)

ARTICLES DE PÊCHE

(Couleurs.)

Les articles de pêche aussi se vendaient à Parmesac.

Tout ce qui avait des tons vifs ou des couleurs fauves, gros comme un pois ou comme une orange, tout ce qui était une tache de couleur vigoureuse ou gaie, tout cela faisait marque dans mon œil d'enfant triste, et je vois encore les bouchons vernis de rouge et les belles lignes luisantes comme du satin jaune.

Avoir une ligne, la jeter dans le frais des rivières, ramener un poisson qui luirait au soleil comme une feuille de zinc et deviendrait d'or dans le beurre !

L'enfant. (Edit. Eugène Fasquelle.)

JULES VALLÈS.

POISSONS DE MER

(Les couleurs)

... De toutes parts, les soles par paires, grises ou blondes, pullulaient. Les harengs, légèrement tordus, montraient tous, sur leurs robes lamées, la meurtrissure de leurs ouïes saignantes. Les dorades grasses se teintaient d'une pointe de carmin, tandis que les maquereaux, dorés, le dos strié, faisaient luire la nacre changeante de leurs flancs.

Le ventre de Paris. Fasquelle, édit.

EMILE ZOLA.

PANIERES DE POISSONS

(Les couleurs)

Le marchand de poissons s'appelait Jul. Le jeudi, vers midi, un grand coup de sonnette l'annonçait, lourd garçon blond dont le teint hâlé était plus foncé que les cheveux ; en parlant, il détournait timidement ses yeux clairs. Il poussait, sur une brouette, une énorme corbeille d'osier, une tour de paniers emboîtés. Le plus haut contenait un grouillement de petites anguilles, l'étage suivant luisait de petites plies tachetées ou d'éperlans d'argent, puis il y avait du cabillaud terne, de flasques églefins, des raies en éventail, et le plus grand panier, base de l'édifice, renfermait des nœuds de grosses anguilles rampantes et gluantes sur un lit de sable blanc.

Madame Orpha, l'Illustration.

MARIE GEVERS.

LES LIVRES

Directives, Conseils pour faciliter l'enseignement du calcul, par P.-A. Demarmels, Davos. — Nos divers manuels d'arithmétique nous proposent toute une gamme d'exercices pour entraîner nos élèves au maniement des nombres. Mais plus les exercices sont variés, plus les résultats sont probants. C'est pourquoi la brochure de notre collègue P.-A. Demarmels à Davos peut apporter une aide appréciable à notre enseignement. Elle offre un raccourci de tout ce qui s'attache à la notion de nombre et aux opérations élémentaires. Les jeux et exercices sont présentés sous une forme facile et attrayante et chaque fait nouveau est considéré de multiples manières de façon à en rendre l'acquisition aussi certaine que possible.

Ce petit ouvrage apportera des suggestions intéressantes à nos collègues et leur permettra de renouveler un peu leur matériel d'enseignement. Des fiches de calcul sont livrées avec la brochure et faciliteront l'entraînement des élèves et le contrôle des connaissances acquises.

On peut commander *Directives* à son auteur P.-A. Demarmels, instituteur à Davos-Platz, compte de chèques X 3365.

COLLÈGUES : favorisez les maisons qui, par des annonces, soutiennent votre journal!

VIENT DE PARAÎTRE

Almanach Pestalozzi

1940

Agenda de poche des écoliers suisses.

Recommandé par la Société pédagogique de la Suisse romande.

Un volume in-16 avec plus de 500 illustrations dans le texte, 3 concours dotés de prix importants.

Edition pour garçons, un volume relié toile Fr. 2.50

Edition pour jeunes filles, un volume relié toile » 2.50



L'ALMANACH PESTALOZZI 1940 vient de sortir de presse. Il n'est pas besoin de recommander ce précieux compagnon des écoliers ; ils trouveront toujours dans ces pages de quoi satisfaire leur légitime curiosité. Outre le calendrier orné de jolis bois qui retracent les plus importantes interventions de tous les âges, les pages consacrées aux statistiques et aux dates de l'histoire, l'*Almanach Pestalozzi* propose toute une série de problèmes et de jeux à faire et réunit de nombreux articles, richement illustrés qui

sont autant de voyages captivants dans le passé ou dans le monde moderne. Il y a toujours des curiosités à signaler dans la vie des hommes, des animaux et des plantes, aussi l'*Almanach Pestalozzi* n'est-il jamais emprunté pour présenter à ses jeunes lecteurs du nouveau et de l'inédit.

L'*Almanach Pestalozzi* est considéré à juste titre comme le *vademecum* sans rival des écoliers et des écolières de notre pays auxquels il offre, sous une forme aimable, une variété inépuisable de faits et d'idées. Il leur fait aimer ce qui est beau et leur donne le goût de s'instruire.

Il est prudent de ne pas tarder à acheter l'*Almanach Pestalozzi 1940*, car ces dernières années, nombreux furent ceux qui, s'y étant pris trop tard, ne purent pas l'obtenir.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Société de
BANQUE SUISSE

Fondée en 1872

CAPITAL-ACTIONS ET RÉSERVES : Fr. 194.000.000.—

GENÈVE

2, Rue de la Confédération

Agences :

**Cornavin, Eaux-Vives
Plainpalais, Carouge**

NEUCHÂTEL

8, Faubourg de l'Hôpital

LAUSANNE

16, Place Saint-François

Agences :

**Place de la Riponne
Aigle, Morges**

CHAUX-DE-FONDS

10, Rue Léopold-Robert

Succursales au **LOCLE** et à **NYON**

Toutes opérations de Banque aux meilleures conditions

Tableaux noirs Kaiser, de Zoug, en bois croisé

Fabrication et vente des systèmes de tableaux noirs les plus modernes. Surface utile maximale. Exécution soignée du lignage. Réparation des vieux tableaux, ainsi que des endommagés. Demandez offres et catalogue illustré. **Jos. Kaiser, fabricant de tableaux noirs, Zoug.** Téléph. 4 01 96. « BERO » installation coulissante et tournante à l'Exposition nationale Suisse à Zurich.

POUR TOUT

ce qui concerne la publicité dans l'Éducateur
et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la S.A.

PUBLICITAS

Rue Pichard, 13

Lausanne

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénales, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle